

“ me rendre justice et vous dire que je n’ai point dégénéré. Nos
“ entretiens les plus ordinaires vous regardent, Madame, la na-
“ ture parle chez lui, et chez moi le souvenir d’une amitié bien
“ chère
“ Dans la lettre que j’eus l’honneur de vous écrire l’an passé, je
“ vous ai expliqué, Madame, par quel espèce de hasard je me
trouve être redevable à votre communauté de la somme de quatre
“ mille livres; la vérité est que cela m’a acquitté d’une dette ima-
“ ginaire et m’en forme présentement une bien réelle. J’ai été dans
“ le plus grand étonnement en apprenant que le fermier de St-
“ Jean avait refusé de vous payer les deux mandats que j’avais
“ tiré sur lui, ce sont de ces injustices que l’on n’imagine qu’avec
peine, qu’il est heureux que je sois éloigné! Comme cependant le
“ terme de la prescription n’était pas échu, il se peut faire qu’il
“ est payé depuis. La raison qu’il a alléguée de notre rente de
“ l’Hôtel-de-Ville de Paris est un prétexte vain, elle n’est que de
“ deux cents livres ainsi ce ne sont que cent francs pour ma sœur;
“ la terre est louée me dit-on, 600 livres, et c’est au moins trois
“ cents qui me sont dus tous les ans, et cela depuis 1746, que M.
“ de Varennes mon beau-frère a pris la terre à ferme de mon oncle
“ Hazeur, mon tuteur. Comme vous voyez, Madame, ce sont au
“ moins deux mille livres de fermage qui me sont présentement
“ dues, il ne faut pas que l’on se leurre là-dessus, la terre me ré-
“ pond des fermages, et y en eut-il vingt ans de dus je suis privi-
“ légié la loi y est formelle, outre cela c’est un fief la plus grande
“ partie m’en appartient et par conséquent les revenus aussi. Je
“ persiste donc, Madame, à vous renvoyer encore cette année un
“ nouveau mandat sur le dit fermier et en cas de refus je prends
“ la précaution de vous adresser une procuration, dont vous char-
“ gerez qui vous jugerez à propos, afin de faire compter le dit
“ fermier et M. de Varennes de tous les revenus de la terre de St-
“ Jean depuis 1746 avec ordre au dit chargé de procuration de
“ vous remettre les deniers.